

# L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 377 DU JEUDI 24 AVRIL 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Célébration des acquis du CNRD

## Les enseignants font état de leurs préoccupations



P.2

Fête de Pâques

P.3



L'appel lancé par l'archevêque de Conakry

Diffamation et injures

P.3



Salifou Camara, SG/FSPE, envoyé en prison par sa trésorière

Ligue des champions

P.5



Le fiasco du Real Madrid

Edito à vue d'Aigle

### Cap sur Mamou pour célébrer le CNRD

En Guinée, l'on peut dire, sans aucun risque d'être démenti, que l'heure est à la célébration des acquis du CNRD et de son président, le général d'armée Mamadi Doumbouya, aux quatre coins du pays. Après N'zérékoré, Kankan, Kindia et Boké, c'est au tour de Mamou, la ville-carrefour, d'accueillir les Guinéens de toutes les régions les 25 et 26 avril 2025 pour prôner, dit-on, la paix et le rassemblement, faire des prières, magnifier les acquis de l'actuel locataire du Palais Mohammed V mais aussi apporter clairement son soutien à sa candidature à la prochaine présidentielle...

Ministère de la Justice

P.4

673 lits pour les détenus de la Maison centrale de Coronthie

Guinée-Retour à l'ordre constitution P.7

Démarrage effectif du recensement biométrique de la population

**En Marche vers le Référendum**

TOUTES LES COMMUNES 15 Avril 2025 au 30 Mai 2025

AMBASSADES ET CONSULATS 30 Avril 2025 au 20 Mai 2025

Le recensement biométrique des citoyens c'est maintenant Rendez-vous dans le centre d'enrôlement le plus proche.

<https://matf.gov.gn> [contact@matf.gov.gn](mailto:contact@matf.gov.gn) [Ministère de la Justice de la République de Guinée](https://www.facebook.com/MinistereDeLaJusticeGuinee) [Ministère de la Justice de la République de Guinée](https://www.instagram.com/MinistereDeLaJusticeGuinee) [Ministère de la Justice de la République de Guinée](https://www.youtube.com/channel/UC...) **Guinée**

## Édito à vue d'aigle



### Cap sur Mamou pour célébrer le CNRD

En Guinée, l'on peut dire, sans aucun risque d'être démenti, que l'heure est à la célébration des acquis du CNRD et de son président, le général d'armée Mamadi Doumbouya, aux quatre coins du pays. Après N'zérékoré, Kankan, Kindia et Boké, c'est au tour de Mamou, la ville-carrefour, d'accueillir les Guinéens de toutes les régions les 25 et 26 avril 2025 pour prôner, dit-on, la paix et le rassemblement, faire des prières, magnifier les acquis de l'actuel locataire du Palais Mohammed V mais aussi apporter clairement son soutien à sa candidature à la prochaine présidentielle.

Comme on le voit, certains Guinéens souhaitent vraiment la candidature du général d'armée Mamadi Doumbouya, à la prochaine présidentielle dans leur pays. Ils le font savoir à travers des mouvements et autres manifestations de soutien au CNRD. Il y a quelques jours, une cinquantaine de partis politiques ont créé l'Alliance des Forces Patriotiques (AFP), une plateforme qui s'engage à sou-

tenir la candidature de l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales à la présidentielle. Ces soutiens du général Mamadi Doumbouya viennent de différentes couches socioprofessionnelles et de toutes les régions naturelles du pays pour lui demander explicitement de rester aussi longtemps que nécessaire à la tête de la Guinée.

Ils soutiennent qu'en trois ans de gestion, le natif de Kankan a posé de nombreux actes concrets et positifs sur le vaste chantier d'édification d'une nation unie et prospère. Ils citent invariablement la relance du projet Simandou ; les travaux de construction d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires ; la lutte sans merci contre la corruption et l'impunité ; la justice devenue la boussole pour tout le monde ; la cohésion sociale et l'unité nationale placées au cœur des priorités des autorités. De l'autre côté, il y a des acteurs politiques farouchement opposés à la façon dont la transition est conduite par les tombeurs d'Alpha Condé. C'est le cas par exemple de Édouard Zotomou Kpoghomou, président de l'Union Démocratique pour le Renouveau et le Progrès (UDRP). « Le Général Doumbouya a donné sa parole le 5 septembre 2021, en affirmant qu'il était venu pour corriger un certain nombre d'anomalies. Nous pensons qu'il doit respecter son serment, lorsqu'il a déclaré qu'il ne ferait pas partie des candidats aux futures élections. Nous ne voulons pas qu'il dise une chose et fasse son contraire. Ce serait, sur le plan juridique, un parjure », rappelle-t-il. Effectivement, au lendemain de sa prise du pouvoir, le général Mamadi Doumbouya a promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Aujourd'hui, ses opposants l'accusent ouvertement de vouloir confisquer le pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens.



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison

du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal numérique sur le site

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Kéfina Diakité

## Célébration des acquis du CNRD Les enseignants font état de leurs préoccupations

Le chef du gouvernement a présidé lundi de pâques, la mobilisation organisée par les enseignants du public et privé pour célébrer les acquis du CNRD. Cette initiative du Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, a refoulé du monde au Palais du peuple de Conakry.



Des structures syndicales de l'éducation à leurs têtes leurs généraux ont mis l'occasion à profit pour saluer les réformes, l'engagement des enseignants à la fonction publique, même s'il y a encore quelques réserves. L'Intersyndicale de l'Education dirigée par dame Kadiatou Bah, secrétaire générale du SLECG, a déclaré : « L'Intersyndicale de l'Education, en tant que partenaire, acteur et observateur, exprime sa profonde gratitude à l'endroit de la transition pour les acquis qui sont, entre autres, le recrutement de 12 000 enseignants, 10 000 enseignants communaux et 2 000 autres à travers le concours de la fonction publique, la construction et la poursuite des chantiers des écoles modernes, l'augmentation des salaires à hauteur de 35 % en janvier 2024, dont l'échelonnement finit en juin 2025. L'augmentation de 50 % des primes de logement et de transport, sans oublier l'allocation familiale à hauteur de 25 %, ainsi que quatre échelons grâce au mouvement syndical guinéen dont nous sommes partie prenante. Une prise en charge d'assurance maladie à hauteur de 80 % par la Caisse nationale de prévoyance sociale », a salué le SLECG.

Néanmoins, cette structure syndicale a fait des suggestions en termes d'efforts devant permettre selon elle de redorer la qualité de l'école guinéenne. « Convaincus d'exercer la profession la plus contraignante de l'administration, nous encourageons la poursuite de ces réformes dans notre secteur. Le déblocage du salaire des enseignants coupés ou bloqués de leurs moyens de survie. La construction des logements sociaux pour les enseignants.

La gouvernance participative. La révision du statut particulier des enseignants du MEPU-A et de l'enseignement technique et professionnel, qui reste la plus grande attente des enseignants et enseignantes de Guinée d'ici la fin de l'année 2025, à l'image de l'enseignement supérieur. Le recrutement des enseignants contractuels de Conakry et des non retenus. Ces recommandations semblent tombées dans les bonnes oreilles du chef de département de l'enseignement pré-universitaire. Jean-Paul Cédya d'abord salué ce qu'il qualifie de marque de reconnaissance exprimée envers le chef de l'Etat pour ce qu'il fait dans ce domaine depuis son avènement le 05 septembre.

« Les enseignants de Conakry, à tous les enseignants de Kindia, à tous les enseignants de Boké, à tous les enseignants de N'zérékoré, de Labé, de Faranah, parce que vous avez montré qu'unis, on doit réussir. Vos syndicats l'ont dit tout à l'heure, ensemble nous vaincrons, et les enseignants, ensemble ne veut pas dire seulement les enseignants, ça veut dire la nation guinéenne, parce que vous êtes les enseignants de tous les Guinéens. Je voudrais que vous soyez conscients que la préoccupation majeure du gouvernement, c'est de redonner à ce corps de métier toute la dignité qu'il mérite. Cette dignité passe par la qualité de notre vie, elle passe par la qualité de notre enseignement, elle passe par la qualité de notre éducation, et je vous fais confiance, parce que depuis l'arrivée au pouvoir du Général Président, de jour en jour, tous les aspects de la qualité qui conditionnent les conditions de travail sont en train d'être améliorées. Cette

manifestation aujourd'hui n'est pas le fruit du ministère de l'Enseignement pré-universitaire ni de l'équipe du cabinet qui m'accompagne, c'est le fruit de votre travail à vous et de votre volonté à vous.

A cette occasion, Bah Oury a nourri d'espoir ces enseignants venus de partout dans la Basse Côte. Il estime que leur vie a changé avec ce régime militaire. « Enseignants, vous êtes des soldats. La question du développement de ce pays vous incombe tous. Nous pouvons réussir le recensement. Parce que notre vie, en tant que collectivité nationale va complètement changer par la suite », indique le Premier ministre.

Pour Bah Oury, la volonté du Général Mamadi Doumbouya, c'est de faire en sorte que la Guinée change en profondeur, que les erreurs du passé ne reviennent plus, que la fraternité soit une réalité.

Le chef du gouvernement assure que sur le programme politique décliné depuis le 5 septembre 2021, il y a une ligne qui est claire : il s'agit de rassembler le peuple de Guinée pour son développement, sa sécurité, pour la paix et pour une véritable réconciliation ».

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site

Votre site indépendant d'information tous azimuts.



## Diffamation et injures

# Salifou Camara, SG/FSPE, envoyé en prison par sa trésorière

Le syndicaliste Salifou CAMARA est placé sous mandat de dépôt depuis le jeudi 17 avril à la maison centrale de Coronthie. C'est Yamoussa Younoussa CAMARA, chargé de communication de la Fédération Syndicale des Professionnels de l'Éducation qui l'a annoncé dans un entretien avec votre hebdomadaire. Il soutient que le secrétaire général de la FSPE est accusé par Amadou DIALLO de la CNTG et la trésorière de sa propre structure d'être responsables de l'incarcération de son secrétaire.



**L'Aigleinfos :** Le Camarade Salifou Camara serait en prison depuis le jeudi, 17 avril 2025. Pour quels motifs ?

**Yamoussa Younoussa Camara :** C'est Hadja Saran Fofana, trésorière de la FSPE et membre du bureau national de la CNTG qui a porté plainte contre le Général Salifou pour diffamation, injures et calomnies. Mais la première

plainte avait été déposée par le général Amadou Diallo qui avait longtemps brandi le ton d'enfermer le Secrétaire général de la FSPE. Après lui, la dame Saran a saisi à son tour la gendarmerie. La gendarmerie a statué qu'il avait été dit de gérer le problème à la maison. De là-bas, elle est allée à la DPJ et un mandat d'arrêt a été déposé à la DCE de Ratom, la commune où Salifou tra-

vaille comme enseignant

**L'Aigleinfos :** Comment ils ont procédé à son interpellation ?

**Yamoussa Younoussa Camara :** Quand il a vu la plainte, pour ne pas qu'on l'interpelle en pleine circulation, il a appelé son avocat. Arrivé là-bas, directement ils l'ont conduit au tribunal de Mafanco, et le procureur a décidé de lui décerner un mandat de dépôt à la maison centrale de Coronthie.

**L'Aigleinfos :** Comment réagissent les structures syndicales de l'éducation face à l'emprisonnement de Salifou Camara, secrétaire général de la FSPE ?

**Yamoussa Younoussa Camara :** Les secrétaires communaux de la FSPE de la base dans la zone spéciale de Conakry ont suspendu toutes les activités parce que c'est un hold-up que la CNTG fait

pour pouvoir évincer Salifou et faire monter son adjoint, quelque chose que les enseignants n'ont pas accepté. On avait voulu manifester mais comme les manifestations ne sont pas autorisées. C'est pourquoi la bas a élevé le ton et adressé des déclarations à qui de droit.

**L'Aigleinfos :** Le procès de votre camarade était programmé mardi, pourquoi ça n'a pas eu lieu ?

**Yamoussa Younoussa Camara :** Le procès était programmé pour hier, lundi mais comme ça coïncidait à lundi de pâques, donc c'est reporté pour le jeudi. La simple raison qu'aujourd'hui et demain mercredi sont programmés pour des procès criminels.

**L'Aigleinfos :** Depuis son incarcération à aujourd'hui, comment se porte-t-il ?

**Yamoussa Younoussa Camara :** C'est un vrai guerrier et son moral est au beau fixe. Nous syndicalistes, notre antichambre généralement c'est la prison parce que nous sommes des activistes et défendons quelque chose que les partenaires en face ont du mal à nous donner. Ce qui est trop marrant c'est qu'on a exploité notre partenaire pour nous amener en prison. Sinon, la prison ne nous surprend trop, on est préparé moralement à ça et je crois que Général est un combattant et son moral est au beau fixé.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Yamoussa Younoussa Camara, chargé de communication de la FSPE !

**Yamoussa Younoussa Camara :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## Fête de Pâques

### L'appel lancé par l'archevêque de Conakry

Le dimanche 20 avril 2025, les fidèles chrétiens de Guinée, à l'instar de leurs coreligionnaires du monde, ont célébré la fête de Pâques. A la Cathédrale Sainte-Marie, dans son homélie, l'archevêque de Conakry Monseigneur Vincent Coulibaly a lancé un message aussi bien aux autorités de la transition (CNRD, Gouvernement) qu'aux populations guinéennes.



« Frères et sœurs, si Dieu est le véritable auteur de la paix, il ne la donne pas, sans aucun effort de l'homme. Voilà pourquoi, concernant notre pays, il est heureux que la célébration de Pâques, fête de la paix, coïncide cette année avec d'importantes annonces du CNRD et du gouvernement, notamment le référendum constitutionnel fixé à la date du 21 septembre 2025, le retour à l'ordre constitutionnel, des réparations accordées aux victimes du procès des massacres du 28 septembre 2009. J'adresse donc mes sincères remerciements aux autorités de la transition pour cette initiative allant dans le sens de la consolidation de la paix dans notre pays. Et je prie le Seigneur, notre Dieu, de soutenir les autorités et la population guinéenne dans la mise en œuvre de ces heureuses initiatives. Cependant, le retour à l'ordre constitutionnel par l'organisation des élections présidentielle et législatives exige

l'inclusion et la participation de tous les acteurs socio-politiques. C'est pourquoi j'invite humblement le CNRD, le gouvernement et les acteurs socio-politiques à accepter de se retrouver autour de la table de dialogue afin de concevoir ensemble des voies et moyens les plus appropriés et les plus adaptés à la prise en compte des crises récurrentes qui ont marqué l'histoire de notre pays en vue de parvenir à des élections apaisées, des élections crédibles, des élections transparentes. », a-t-il déclaré dans son homélie. Et de poursuivre en ces termes : « Frères et sœurs, permettez-moi de saisir l'occasion de cette fête pour exprimer mes inquiétudes face aux multiples accidents mortels sur les routes et les attaques des citoyens par des bandits armés dans nos villes et villages et vous demander respectivement aux autorités compétentes de prendre des mesures adéquates

en vue de toujours renforcer, toujours renforcer la sécurité des populations. Aussi, j'encourage le gouvernement à poursuivre son programme de formation des cadres de la fonction publique aux valeurs morales, aux valeurs civiques, aux valeurs professionnelles en vue d'un changement profond de comportement et d'une qualification de travail dans tous les secteurs socio-économiques de notre pays. C'est le lieu également d'adresser nos remerciements aux autorités de la transition pour les perspectives et les espoirs que nous offre le projet Simandou 2040 et le lieu de prier encore pour que Dieu soutienne les efforts des autorités et de leurs partenaires techniques et financiers... »

Kéfina Diakité

*Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*

## Dr Édouard Zotomou à propos de Doumbouya

### « Nous ne voulons pas qu'il dise une chose et fasse son contraire... »

Les appels à une candidature du général Mamadi Doumbouya à la prochaine présidentielle se multiplient dans le pays. Ce qui n'est pas du goût des acteurs politiques farouchement opposés à la façon dont la transition est conduite par l'actuel locataire du Palais Mohammed V. C'est le cas par exemple de Édouard Zotomou Kpoghomou, président de l'Union Démocratique pour le Renouveau et le Progrès (UDRP).



« Le Général Doumbouya a donné sa parole le 5 septembre 2021, en affirmant qu'il était venu pour corriger un certain nombre d'anomalies. Nous pensons qu'il doit respecter son serment, lorsqu'il a déclaré qu'il ne ferait pas partie des candidats aux futures élections. Nous ne voulons pas qu'il dise une chose et fasse son contraire. Ce serait, sur le plan juridique, un parjure », a rappelé Dr Zotomou. Avant de faire remarquer que le tombeur d'Alpha Condé s'était engagé, devant le peuple et la communauté internationale, à ce que ni lui, ni son gouvernement, ni les membres du CNT ne seront candidats à aucune élection durant la transition. « Nous voulons simplement qu'il respecte sa parole. Il ne s'agit pas de dire qu'il ne pourra jamais être président en Guinée. Ce n'est pas une question de personne, mais

de principe. Quand on donne sa parole en tant que militaire, on se doit de l'honorer. Car nous voulons que les institutions de notre pays soient prises au sérieux », dit-il. Le vice-président de l'ANAD a mis en garde contre une éventuelle instrumentalisation de la popularité du président pour justifier une candidature. « Si l'on tente de justifier une telle démarche par un élan de popularité ou un courant populiste, il faudrait alors qu'elle s'inscrive dans une dynamique démocratique réelle. Que tout le monde puisse participer, se préparer et mener campagne dans des conditions équitables », a martelé Dr Zotomou. Reste à savoir maintenant si ses observations seront prises en compte. Attendons de voir.

Kéfina Diakité

Ministère de la Justice

## 673 lits pour les détenus de la Maison centrale de Coronthie

Le vendredi 18 avril 2025, le ministre de la Justice et des droits de l'homme, Yaya Kairaba Kaba, s'est rendu à la Maison Centrale de Coronthie pour mettre à disposition 673 lits pour les détenus.



« Ce lieu de détention avait été sérieusement impacté par l'explosion du dépôt d'hydrocarbures de Coronthie. Le souci premier à la suite de ce drame, était la sécurisation de la population carcérale. Tout de suite, avec la volonté politique, les moyens ont été dégagés et l'ouvrage a commencé. Nous sommes très heureux de présenter cet ouvrage aujourd'hui pour encore une fois démontrer que le département de la Justice et des Droits de l'homme, s'inscrit en parfaite ligne dans la vision de Son Excellence Monsieur le président de la république, le général Mamadi Doumbouya, dont le souci est de faire de notre pays un véritable Etat de droit. Cela passe

par le fait de conférer à la justice guinéenne et à tous ses démembrés, je vais parler des lieux de détention, un visage humain. Je l'ai dit, je le répète, je le maintiens, la prison ne doit pas être un lieu de mourir. La prison n'est non plus un lieu de désespoir. Entre en prison, celui-là qui est en conflit avec la loi. Il entre en prison pour lui faire comprendre qu'il doit réfléchir, il doit s'adapter, il doit changer, il doit être à la société. Et c'est ce temps de réflexion qu'on lui donne qui fait qu'on l'éloigne de la société qu'il a par ailleurs heurtée de par son comportement », a déclaré le ministre de la Justice et Garde des Sceaux. Et d'ajouter : « Ce matin nous sommes là puisqu'il n'y a pas très longtemps lorsque les deux bâtiments ont été achevés, nous sommes venus les visiter et les avons présentés au peuple de Guinée. Nous avons continué notre trajectoire, nous avons lancé la commande des lits parce qu'auparavant les détenus dormaient à même le sol sur des nattes difficiles à accepter. Ces commandes ont été effectives, je vais dire lorsqu'elles sont arrivées au Port, nous avons également pris notre bâton de pèlerin

pour les réceptionner et donner les détails au peuple de Guinée. Aujourd'hui, l'installation de ces lits est terminée. Ces deux grands bâtiments comprenant au premier 24 cellules, le bâtiment A. Et le bâtiment B comprenant 27 cellules. Les lits sont entièrement installés, bien équipés. Par endroits, c'est des lits de trois (3) places et le second bâtiment c'est des lits de deux (2) places. Dans le bâtiment A, sont installés 165 lits de trois (3) places, soit pour une population carcérale de 495 détenus. Dans le bâtiment B, se trouvent 89 lits de deux (2) places, soit 178 détenus. Nous avons annoncé la commande portant sur 3000 (trois mille lits). Ce n'est qu'une infime partie qui a été installée à Conakry. Coyah également, l'installation est en train d'être effectuée. Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin, nous continuerons sur l'ensemble des lieux de détention. Les commodités qui sont dans les différentes cellules ont été largement présentées et expliquées à l'opinion »

Kaba Kankoula

Congrès du PADES

## Dr Ousmane Kaba réélu président du parti

A la faveur d'un congrès qui s'est tenu le jeudi 17 avril 2025 à Conakry, Dr Ousmane Kaba a été réélu à la présidence du Parti des Démocrates pour l'Espoir (PADES). Le fondateur de l'Université Koffi Annan de Guinée a obtenu 67 voix sur 79, soit 92,1 % des suffrages. Il avait pour unique challenger Algassimou Diallo.



« Je suis très content du déroulement du congrès. Le PADES est aujourd'hui l'image de la Guinée dans toute sa diversité. Nous avons réussi à quadriller le territoire de manière scientifique », a déclaré Dr Ousmane Kaba, après sa brillante réélection. Il a par ailleurs indiqué que le PADES répondait désormais à tous les critères pour exister en tant que parti politique certifié. Une fierté selon lui dans un contexte où de nombreuses formations peinent à s'imposer sur le plan national. Le candidat malheureux, Algassimou Diallo, a tenu un discours rassembleur. « Dr Ousmane Kaba dépasse beaucoup de cadres par sa compétence et son patriotisme. Ma candidature visait à le renforcer et à lui donner

le temps de préparer l'avenir du PADES », dira-t-il. Avant d'insister sur la nécessité de réorienter les idéaux du parti vers les enjeux environnementaux et le développement durable.

« La deuxième raison de ma présentation, c'est que le monde en général, et la Guinée en particulier, est actuellement confronté à certaines difficultés liées aux changements climatiques, à l'écologie, à la lutte pour l'environnement, pour empêcher la migration clandestine. Il sera donc question de réorienter les idéaux du parti en montant des projets écologiques vers le développement durable. Alors je tends toujours la main à monsieur le président, pour que mon équipe et moi soyons à ses côtés. Je me réjouis donc d'être membre du parti PADES, parce que c'est le seul parti qui a montré les vraies raisons démocratiques. C'est l'une des premières en Guinée, car beaucoup d'autres partis politiques ne le font pas ainsi », a ajouté Algassimou Diallo.

Kéfina Diakité

PM Bah Oury aux enseignants

## « Vous êtes le corps qui façonne le présent et l'avenir d'un pays... »

Les acteurs de l'éducation ont célébré lundi 21 avril 2025, à travers tout le pays, les acquis du CNRD et du président de la transition, le général Mamadi Doumbouya.



Au Palais du Peuple, à Conakry, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury Bah, dans son intervention de circonstance, a indiqué que les enseignants auraient été ingrats s'ils n'avaient pas exprimé leur soutien à l'homme qui préside aux destinées de la Guinée depuis le 5 septembre 2021. « Vous avez pris l'initiative par vous-mêmes d'organiser cette journée de reconnaissance à l'endroit du Président de la République. Si vous ne l'aviez pas fait, peut-être intérieurement on n'aurait rien dit, mais on aurait eu un sentiment d'ingratitude. Combien d'années la Guinée a connu des années de turbulences au niveau des écoles ? Pratiquement plus d'une décennie. Et il a fallu la gouvernance du général Mamadi Doumbouya pour en finir avec une situation qui était particulièrement injuste, celle qui était faite à l'endroit des contractuels qui avaient l'école sur leurs épaules, pratiquement sans salaire. Il fallait corriger cette injustice, et cette injustice a été corrigée. », a déclaré le loca-

taire du Palais de la Colombe. A cette occasion, plusieurs revendications ont été formulées par l'intersyndicale de l'éducation, dont la révision du statut particulier des enseignants du MEPU-A. A propos de ce sujet précis, Amadou Bah Oury s'est montré rassurant pour dire aux enseignants que cette revendication sera bel et bien prise en compte.

« Vous avez cité l'augmentation salariale et autres. C'est également une raison de marquer cette journée par la reconnaissance que vous exprimez à l'endroit du Président de la République. Mais aujourd'hui, on peut se réjouir de ce qui est fait. Ce qui reste à faire, vous l'avez exprimé également en brandissant statut, statut, statut. Là aussi, de la manière la plus responsable, la plus constructive, nous allons y travailler tous ensemble. Est-ce que c'est une promesse en l'air ? Non, parce que nous sommes tenus de le faire. Mais pourquoi faire tout cela ? Pourquoi ? Parce que vous êtes le corps qui façonne le présent et l'avenir d'un pays. »

Ces promesses du chef du gouvernement seront-elles tenues, pour le grand bonheur des enseignants ? C'est la pertinente question que beaucoup se posent désormais.

Mamadou Oury

UFDG

## Fodé Oussou Fofana et Cie dans le viseur d'Ousmane Gaoual Diallo

Le mardi, 22 avril 2025, le ministre porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, qui a engagé un bras de fer avec le camp de Cellou Dalein Diallo pour le contrôle de l'UFDG, a annoncé une plainte contre des responsables de l'UFDG, dont Dr Fodé Oussou Fofana, vice-président. C'était dans l'émission Tintidal sur Kumpital (en langue nationale pular).



« D'abord, tous les bureaux fédéraux qu'ils ont installés seront repris. Un faux document a été produit pour prétendre qu'un congrès tenu en 2020 avait prorogé de cinq ans le mandat de tous les responsables. Ce faux document est signé par Elhadj Diouma Diallo. Si nous gagnons, nous reprendrons tout. Dès ce mardi, je porterai plainte contre tous ceux qui ont falsifié ces documents pour "faux en écriture et usage de faux". Nous demanderons à la justice d'annuler toutes les décisions de nomination prises par Elhadj Cellou Dalein. Une plainte sera déposée à cet effet. Il n'a pas le droit de nommer qui que ce soit. La liste des membres du bureau exécutif qu'ils ont envoyée au MATD comprenait 420 personnes, alors que le bureau exécutif du parti compte 350 membres. Il a tout modifié et a



nommé des personnes de son choix. Le MATD a rejeté la liste car il détient la liste des membres du bureau exécutif de 2015. Cette liste est la véritable. Nous reviendrons ensemble pour repartir sur de bonnes bases. »

Parlant du vice-président Dr Fodé Oussou Fofana, l'actuel ministre des Transports a martelé : « Le Dr Fodé Oussou Fofana, vice-président, a produit un document pour convoquer un congrès. Nous le poursuivrons pour cela. Il n'en a pas le droit. Tous les membres du parti sont égaux, même si nous n'avons pas tous le même âge. Nous nous réunirons pour examiner les statuts du parti afin d'organiser un congrès, sinon cela ne fonctionnera pas, quelle que soit la voie empruntée. Je l'ai entendu dire que si la justice le rétablit, on le sortira. Mais de quelle légitimité parle-t-il ? Au

nom de qui s'exprime-t-il ? Elhadj Cellou Dalein ne lui a pas confié la direction du parti. Il ne doit pas signer de document au nom de l'UFDG. Il usurpe un titre. S'il doit signer un document aujourd'hui, il doit avoir un mandat d'Elhadj Cellou Dalein, et ce mandat ne doit pas dépasser six mois. C'est ce que disent les lois du parti ».

Il a par ailleurs fait comprendre que le CERAG (Cercles des Amis de Gaoual) n'est pas un parti politique, mais plutôt un mouvement de soutien, composé de militants de l'UFDG qui refusent le diktat et l'injustice au sein du parti.

« J'ai entendu dire qu'on a utilisé le logo du parti et qu'ils vont poursuivre celui qui l'a fait. À partir d'aujourd'hui, je vais demander aux secrétaires fédéraux de l'UFDG de ne plus signer au nom du CERAG, mais plutôt en indiquant "secrétaire fédéral" suivi du nom de leur ville. Je leur demande de supprimer la mention "CERAG". Je vais faire fabriquer des cachets et les remettre à chacun. Ceux qui tiennent de tels propos, je me demande ce qu'ils ont dans la tête. Fodé Oussou n'est plus vice-président, et le mandat d'Elhadj Cellou a expiré depuis 2020 », a déclaré Ousmane Gaoual Diallo.

Kaba Kankoula

Célébration de Pâques

« Evitez de consulter les célibataires » (conseil du Père Bertrand Zoukpakilé aux couples)

La communauté chrétienne de la Guinée à l'instar de ses coreligionnaires du monde, a célébré dimanche, 20 avril 2025, la fête de Pâques, considérée comme la plus grande fête de l'église chrétienne. Cette célébration marque la fin des quarante jours de jeûne et de pénitence observés par ces fidèles.



Pâques considérée comme la plus grande chrétienne a été célébrée dans une ambiance de ferveur à Conakry. La Paroisse Sainte-Odile de Simbaya, n'a pas fait l'exception. Dans cette maison de Dieu, la messe a débuté à 10H30 un peu tardivement. Des centaines de fidèles ont rallié ce lieu de culte pour communier ensemble, la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts.

Le Père Joseph Emmanuel Koréa, Curé principal de la Paroisse Sainte-Odile, son assistant Bertrand Zoukpakilé Saoromou, a dirigé la prière.

En cette fête de la résurrection du Christ, soixante catéchumènes dont cinq couples, ont reçu leur baptême. Dans une homélie plus directe, le Vicaire a rendu grâce à Dieu pour avoir permis à ses fidèles de vivre ce moment de joie après avoir passé quarante jours de jeûne et de pénitence.

« Voici le jour que fit le Seigneur qui soit pour nous jour de fête et de joie. C'est aujourd'hui la fête des fêtes, la solennité des solennités et le jour par excellence du Christ notre Seigneur. Depuis le mercredi des cendres qui s'est achevé aujourd'hui à travers la résurrection de notre Seigneur, tout ce que je peux adresser au peuple chrétien, que le Seigneur qui est ressuscité puisse avoir une place dans notre cœur », a-t-il formulé.

Dans son prêche, ce leader s'accentue le plus aux couples qui ont été baptisés en ce jour de la victoire de Jésus Christ d'entre les morts. Devant un parterre de fidèles venus de partout dans la capitale, le Père Bertrand Zoukpakilé Saoromou, Vicaire a adressé un message particulier aux couples baptisés à cette occasion. Dans cette homélie, il leur a demandé de faire attention aux céli-

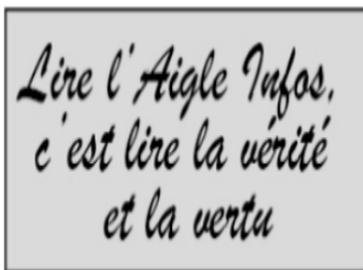
bataires pour tout problème lié à leur vie conjugale.

« A présent, vous formez un seul corps. Vous êtes appelés à vous entraider. Si ça ne va pas, il faut consulter vos parrains ou marraines si ça dépasse ce niveau, vous pouvez consulter d'autres personnes comme les prêtres. Mais évitez de consulter les célibataires, ils vont toujours vous donner des conseils de célibat : il faut prendre une deuxième femme ; tu es là-bas encore je pensais que tu es revenue à la maison. C'est des propositions que les célibataires font », a-t-il condamné.

Il conseille plutôt aux couples de se confier aux mariés quand ça ne va pas dans leurs maisons. Ceux-ci selon lui, pourraient les aider à résoudre leurs différends.

« Mais les mariés qui ont fait un temps dans le mariage, vont toujours vous conseiller sur le chemin de la réconciliation », a-t-il conseillé.

Samuel Demba. D



Education

L'Intersyndicale demande la révision du statut particulier des enseignants

Le lundi 21 avril 2025, le Palais du peuple de Conakry a servi de cadre à un rassemblement des acteurs du secteur éducatif, pour apporter leur soutien au CNRD et à son président. C'était en présence de certains membres du gouvernement. A cette occasion, l'Intersyndicale de l'Education a salué les efforts du général Mamadi Doumbouya en faveur du département en charge de ce secteur, tout en formulant des revendications.

« L'Intersyndicale de l'Education, en tant que partenaire, acteur et observateur, exprime sa profonde gratitude à l'endroit de la transition pour les acquis qui sont, entre autres, le recrutement de 12 000 enseignants, 10 000 enseignants communaux et 2 000 autres à travers le concours de la fonction publique, la construction et la poursuite des chantiers des écoles modernes (...) l'augmentation des salaires à hauteur de 35 % en janvier 2024, dont l'échelonnement finit en juin 2025 ; l'augmentation de 50 % des primes de logement et de transport, sans oublier l'allocation familiale à hauteur de 25 %, ainsi que quatre échelons grâce au mouvement syndical guinéen dont nous sommes partie prenante. Une prise en charge d'assurance maladie à hauteur de 80 % par la Caisse nationale de prévoyance sociale. », a énuméré Kadiatou Bah, secrétaire générale du SLECG. Avant de formuler un certain nombre de revendications : le déblocage du salaire des enseignants coupés ou bloqués de leurs moyens de survie ; la construction des logements sociaux pour les enseignants ; la gouvernance participative ; la révision du statut particulier des enseignants du MEPU-A et de l'enseignement technique et professionnel, qui reste la plus grande attente des enseignants et enseignantes de Guinée d'ici la fin de l'année 2025, à l'image

de l'enseignement supérieur ; le recrutement des enseignants contractuels de Conakry et des non retenus. Dans son intervention de circonstance, le ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, Jean Paul Cédy, a déclaré : « Je voudrais d'abord vous remercier, vous dire merci à tous, à tous les enseignants de Conakry, à tous les enseignants de Kindia, à tous les enseignants de Boké, à tous les enseignants de N'zérékoré, de Labé, de Faranah, parce que vous avez montré qu'unis, on doit réussir. Vos syndicats l'ont dit tout à l'heure, ensemble nous vaincrons, et les enseignants, ensemble ne veut pas dire seulement les enseignants, ça veut dire la nation guinéenne, parce que vous êtes les enseignants de tous les Guinéens. Je voudrais que vous soyez conscients que la préoccupation majeure du gouvernement, c'est de redonner à ce corps de métier toute la dignité qu'il mérite. Cette dignité passe par la qualité de notre vie, elle passe par la qualité de notre enseignement, elle passe par la qualité de notre éducation, et je vous fais confiance, parce que depuis l'arrivée au pouvoir du Général Président, de jour en jour, tous les aspects de la qualité qui conditionnent les conditions de travail sont en train d'être améliorées... »

Kaba Kankoula

Cour d'Appel

Aliou Bah risque cinq ans de prison

Le mardi, 22 avril 2025 était la troisième journée du procès en appel de Aliou Bah, président du Mouvement Démocratique Libéral (MoDel). L'audience du jour a été consacrée aux plaidoiries des avocats de l'opposant et réquisitions du procureur général, Fallou Doumbouya.

Condamné en première instance pour deux ans d'emprisonnement pour offense et diffamation à l'encontre du président de la transition, Fallou Doumbouya a demandé à la Cour de retenir Aliou Bah dans les liens de la culpabilité à l'effet de le condamner à cinq ans de prison. La défense du président du MoDel rejette en bloc la demande du camp adverse. Elle qualifie d'ailleurs de surprise, les argument avancés par le procureur général de la cour d'appel de Conakry pour justifier sa condamnation.

Me Almamy Samory Traoré, l'un des avocats de la défense, s'est dit déçu de l'empereur des poursuites au sortir de l'audience.

« Nous sommes très surpris, très déçus et très étonnés des réquisitions du parquet général. Nous avons estimé qu'en faisant lui-même appel et en demandant l'aggravation de la peine de Monsieur Aliou Bah, il se serait accroché aux faits et aux dispositions de la loi. Monsieur le procureur, dans tout son argumentaire, a soutenu que Monsieur Bah devrait être condamné à cinq ans d'emprisonnement, estimant qu'en cas de cumul réel d'infractions, la peine la plus grave doit s'appliquer, et qu'une loi spéciale devait primer sur une loi générale », a commenté cet avocat. L'homme en robe noire remet en question l'interprétation faite par le procureur sur la loi spéciale pour incriminer Aliou Bah.

« Cet argumentaire est, selon nous, discutable, car les dispositions du

Code pénal de 2010 sont claires. Une loi spéciale ne s'applique, en présence d'une loi générale, que si elle est plus favorable à la personne poursuivie. Dans ce cas précis, la loi de 2015, invoquée par le parquet et qui prévoit une peine de cinq ans, ne peut pas s'appliquer au détriment du Code pénal si les faits n'en relèvent pas clairement. »

Toutes ces réquisitions n'affaiblissent guère, ces avocats. Ils se disent confiants comme en première instance de l'innocence de leur client en soutenant que celui-ci n'a jamais offensé le chef de l'Etat.

« Comme en première instance, nous avons plaidé non coupable. Nous avons soutenu que Monsieur Aliou Bah n'a jamais tenu de propos diffamatoires ou outrageants à l'égard du chef de l'État. Il n'a jamais cité son nom ni manqué de respect. Même si le procureur a tenté de l'associer à des propos sur des cas de "kidnapping" ou de "répression", Monsieur Bah a toujours précisé qu'il s'exprimait en termes généraux, sans viser une personne en particulier », a ajouté Me Traoré.

Toutefois, le procès du mardi s'est tenu dans un contexte peu particulier. La condition pour le public d'accéder à la salle d'audience était d'y aller sans appareil téléphonique. Cette mesure était aussi élargie aux hommes de médias.

Au terme de cette troisième journée très tendue, la cour a renvoyé l'audience pour la suite des plaidoiries.

Samuel Demba. D

Ligue des champions

Le fiasco du Real Madrid

Plus de 55mille supporters pro-Real ont vécu l'enfer dans la soirée du mercredi 16 avril au Stade Santiago-Bernabéu. Les Gunners (en français canonniers) ont transformé la remontada en demontada avec effet immédiat; Le Real sort par la petite porte de la Ligue des Champions en quart de finale. La débâcle des merengues était prévisible avec une probabilité d'échec de 70%.



Il est cependant difficile d'en parler car les supporters du Real préfèrent prévaloir les archives par déficit argumentaire. La ligue des champions se gagne au quart de finale pendant le match aller. Borussia, Bayern, Real, Aston villa ont payé cash leurs erreurs.

Seuls les vétérans du Real le savaient au demeurant des guerres de muscles sur le gazon. Où sont les Gareth Bale, Pepe, Tony Krooss, Nacho, Sergio Ramos, Casemiro, Danilo, Kovacic, Raphaël Varane, Benzema, Ronaldo, Isco, Marcelo et Ikar Casillas; Ces noms me donnent du frisson quand j'en parle.



L'absence de ces guerriers fait de Real une formation en pleine débandade au regard de ses trois dernières rencontres avec Barça:

8/04/ 2024 = 2-1  
26/10/2024 = 4-0  
01/12/2024 = 5-2

Le Real n'est plus que l'ombre de lui-même avec beaucoup plus de tintamarres que de résultats autour de Mbappé présenté à Bernabeu en fanfare comme le saint sauveur avec un salaire astronomique de 32,04 millions d'euros par an, soit 2,67M€ par mois pour ne rien foutre en fin de compte. Quel gâchis?

J'ai pitié du jeune croate Luka Modric qui a tout donné à Real depuis 2012 grâce à sa belle formation au Dnomo de Zagreb en ex Yougoslavie. À 39 ans, il n'est plus maître de son art de gestionnaire du milieu de terrain. Carlo Ancelotti a perdu les clefs des matchs, c'est un syndrome dangereux lié à l'usure du gazon. Les entraîneurs qui l'ont compris rendent le tablier par anticipation pour éviter à

l'équipe la chute libre au classement du championnat national.

Espérons que Real pourra échapper à ce qui est arrivé à l'Inter Milan, Juventus, Manchester United, City, AC Milan, Schalke 04, Bremen, Marseille, Lyon, Saint Etienne, Chelsea, Everton.

Pour l'instant nous n'en sommes pas là.

En attendant, je cherche l'arbre qui cache la forêt, les plus anciens vous le diront pourquoi ça n'a pas marché? En répondant franchement à cette questions, on aura déjà fait la moitié du chemin pour sauver l'écurie de l'homme d'affaires, ingénieur civil de 77 ans, il s'agit bien là de Florentino Pérez.

Piste de solution et traitement choc. Il est temps de dire adieu à Lucas Vázquez et Luka Modric avec les honneurs. Ainsi suivront d'autres joueurs comme Ferland Mendy, David Alaba, Rodrygo et Güler.»

Ces sept joueurs sur le marché pourront générer 250 millions d'euros. Avec ce pognon, le Real pourra renouveler son rouleau compresseur et sa magie des années-lumière mais cette fois-ci sous le coaching de Jürgen Klopp à la place de Carlo Ancelotti.

Barça mon combat, Real ma victoire. J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école.

Thomas Morgan MAMY  
Tél: 629 89 27 58  
Whatsapp: 623 19 49 16

Disparition

## Le pape François, un bâtisseur de ponts et de réformes

*Le pape François est décédé lundi 21 avril à l'âge de 88 ans. Son pontificat aura été celui d'un dialogue de l'Église avec le monde, avec une attention particulière pour les plus vulnérables. Imprimant un style nouveau et lançant de nombreuses réformes à l'intérieur de l'Église comme dans la Curie, il restera comme un pape très populaire, surtout peut-être encore chez les non-chrétiens.*



Quand le nom de Jorge Mario Bergoglio résonne place Saint-Pierre le 13 mars 2013, quelques minutes après que la fumée blanche est apparue du toit de la chapelle Sixtine, beaucoup de fidèles se sont regardés, incrédules. Qui est donc le nouveau souverain pontife, le 266e de l'histoire de l'Église catholique romaine ?

La figure de celui qui était jusqu'ici archevêque de Buenos Aires est alors peu connue des Romains. Comme tous les prélats de son rang, il vient régulièrement dans la Ville éternelle, lors de visites ad limina (les visites d'évêques auprès du pape, organisées tous les cinq ans), mais ce sont surtout les visages de la Curie qui sont les plus familiers.

Protection de la nature, de la création

Le 19 mars 2013, six jours après son élection sur le siège pontifical, le nouveau pape qui a pris le nom de François, en hommage au saint d'Assise, prononce sa première homélie lors de la messe d'intronisation, devant une place Saint-Pierre noire de monde. Il évoque déjà ce qui va devenir un des marqueurs de son pontificat : la protection de la nature, de la création. Le nouveau pape argentin appelle « à prendre soin », utilisant le terme « garder » pas moins de seize fois dans cette première homélie. Cette intuition va être constamment une ligne directrice de son pontificat.

Elle va s'incarner dans un texte qui va faire le tour du monde : son encyclique écologique Laudato Si, publiée en juin 2015, quelques mois avant la COP21 organisée à Paris. C'est le premier texte pontifical qui aborde explicitement et en détail la protection « de la maison commune ». Le texte dépasse largement les frontières de l'Église catholique, il est salué dans le monde entier, devient une référence chez les écologistes et les partisans de la décroissance. Ce souci chez le pape François est celui d'une « écologie intégrale » où dignité de l'homme et de son environnement sont intrinsèquement liés. Il se retrouvera lors du synode sur l'Amazonie organisé au Vatican en octobre 2019.

Un nouveau langage dans l'Église Le pape François est aussi celui qui apporte un nouveau langage dans l'Église, qui a désarçonné plus d'un fidèle ou d'un observateur. L'ancien gamin du quartier de Flores à Buenos Aires a toujours eu une parole libre ; devenu pape,

il est souvent désarmant. Ce pape parle sur un ton nouveau, à l'intérieur de l'Église comme aux non-croyants.

Lors de l'Angélus dominical, François n'hésite pas à raconter des anecdotes aux fidèles pour faire passer un message, puisant dans la culture populaire italienne (il parle très souvent des « nonni », les grands-parents). Durant ses homélies, il sort régulièrement de son texte, donnant des sueurs froides aux journalistes ou aux traducteurs.

Il n'hésite pas non plus à sermonner, voire à rabrouer, fustigeant à de multiples reprises le cléricalisme dans son Église. François dénonce « les évêques d'aéroports » pour mieux les inviter à être plus proches de leurs ouailles. Les prêtres aussi, à commencer par le clergé de Rome, ne cachent pas leur étonnement parfois de se voir mettre en garde contre le « narcissisme » ou la mondanité.

Un pape qui « casse les codes » François est comme ça, il prend le risque d'être impopulaire, y compris dans les rangs de l'Église. Les plus grandes résistances vont venir de l'intérieur du Vatican. Le 22 décembre 2014, à l'occasion de ses vœux à la Curie, François liste « 15 maladies » qui guettent ses premiers collaborateurs : vanité, bavardages, indifférences envers les autres... Le tableau est une charge violente. Jamais un pontife ne s'est exprimé de la sorte.

Ce pape qui « casse les codes » va lui attirer des inimitiés profondes dans la Curie. Figure de proue de ces opposants, le cardinal américain Raymond Leo Burke. Cet ultraconservateur se fait entendre surtout lors du premier synode sur la famille que François organise au Vatican en octobre 2014. L'ancien archevêque de Saint-Louis est vent debout contre la possibilité de donner la communion aux divorcés remariés et entraîne à sa suite plusieurs cardinaux. Raymond Leo Burke se dit prêt à « résister ».

Une parole non domestiquée François sera surtout resté un pape jésuite, dont la pensée est toujours en mouvement. Un pape paradoxalement plus populaire à l'extérieur de l'Église qu'à l'intérieur. Cette parole non domestiquée fait aussi des vagues. À plusieurs reprises durant son pontificat, François surprend ses interlocuteurs, lors des conférences de presse dans l'avion qui le ramène

d'un voyage apostolique. Fin juillet 2013, de retour de son premier voyage apostolique à Rio de Janeiro, où il a présidé les Journées mondiales de la jeunesse (MJJ), le souverain pontife est invité à s'exprimer sur les homosexuels et plus précisément sur un éventuel « lobby gay » au cœur du Vatican. « Si une personne est gay et cherche le Seigneur, fait preuve de bonne volonté, qui suis-je pour la juger ? », lance-t-il, donnant d'emblée l'image d'un pape « gay-friendly », en rupture avec ses prédécesseurs.

À de multiples reprises, le langage de François fera le tour de la planète, de façon polémique parfois. En 2018 lors d'une audience place Saint-Pierre, il compare les médecins qui pratiquent l'avortement à des « tueurs à gage ». Une expression qui scandalise et qu'il répètera en septembre 2024 de retour d'un voyage en Belgique. Par deux fois également, François se plaindra qu'il y ait « une atmosphère de tapettes » dans certains séminaires. Face au concert de protestations, le Vatican publiera un communiqué dans lequel on explique que « le pape François n'a jamais eu l'intention d'offenser quiconque ou d'employer des termes homophobes ».

Autre prise de parole qui fait le tour du monde : en janvier 2018. François rentre alors d'un difficile voyage au Chili, où l'Église est décimée par les scandales de pédophilie. Interrogé sur un évêque accusé d'avoir couvert un prêtre prédateur sexuel, le pape s'irrite et « demande des preuves » aux victimes. Une réaction qui scandalise. Quelques semaines plus tard, le pape reconnaît de « graves erreurs » dans la gestion de la crise des abus sexuels au Chili et demande pardon.

Crise des abus sexuels

Comme lors de fin du pontificat de Benoît XVI, le drame des crimes sexuels commis par des hommes d'Église aura accompagné de manière douloureuse le pontificat de Jorge Mario Bergoglio. Le pape François va prolonger le combat de son prédécesseur qui, le premier, aura souhaité s'attaquer avec détermination à ce fléau. En mars 2014, il crée la Commission pontificale de protection des mineurs et place à sa tête l'un de ses proches, le cardinal américain Sean O'Malley, archevêque de Boston, un diocèse qui a vécu de plein fouet la crise de pédophilie. L'objectif est de mieux sensibiliser les responsables de l'Église aux abus sexuels, en écoutant aussi le témoignage des victimes.

La question de l'efficacité réelle de cette commission reste posée, en raison de plusieurs départs de ses membres et de son rattachement, en 2022, au dicastère pour la Doctrine de la Foi, seul habilité à juger en interne les crimes sexuels les plus graves. En février 2019, François convoque les chefs des conférences épiscopales du monde entier pour un sommet centré sur ces abus sexuels. Si une prise de conscience a lieu au plus haut ni-

veau de la hiérarchie, les résultats concrets tardent à apparaître.

La « mondialisation de l'indifférence »

Le pontificat du pape François est aussi inévitablement marqué par ses voyages. Le premier est certainement l'un des plus significatifs. Le 8 juillet 2013, il se rend sur la petite île italienne de Lampedusa, au large des côtes libyennes. Il dénonce la « mondialisation de l'indifférence » devant la mort de milliers de personnes en Méditerranée. L'accueil des migrants est la marque de la charité chrétienne, ne cesse-t-il de marteler au cours de ses déplacements.

En déplacement à Marseille en septembre 2023, François se recueille devant le mémorial des disparus en mer, aux pieds de Notre-Dame de la Garde. La Mare nostrum est devenue « un immense cimetière où de nombreux frères et sœurs se trouvent même privés du droit à une tombe, et où seule est ensevelie la dignité humaine », s'indigne-t-il.

Fin 2015, François pose le pied à Bangui, livrée à la violence des milices. Il brave les risques sécuritaires pour y lancer « l'année jubilaire de la miséricorde ». Comme ses prédécesseurs, le pape se veut réconciliateur, mais recherche ces « périphéries » : les plus pauvres et les oubliés. Un mot qui reviendra régulièrement dans sa bouche et qui montre sa volonté de décentrer le regard de l'Église sur le monde. Ces périphéries se manifesteront dans le choix de ses voyages apostoliques, au chevet de communautés chrétiennes parfois minuscules et isolées, comme en Mongolie ou en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Guerre en Ukraine et administration Trump

La guerre qui fait rage entre l'Ukraine et la Russie depuis le 24 février 2022 inquiète aussi le souverain pontife. Notamment sur la liberté de culte en Ukraine après la promulgation, par Kiev, de l'interdiction de l'Église orthodoxe ukrainienne, affiliée au patriarcat de Moscou, en août 2024. Quelques mois plus tôt, son appel à avoir « le courage de hisser le drapeau blanc et de négocier » avec Moscou, était mal passé auprès de Kiev et avait suscité l'incompréhension auprès de la communauté internationale.

Aux États-Unis, alors que le président Donald Trump a entamé son second mandat en janvier 2025, le pape François a multiplié les appels : plaidoyer pour les réfugiés, les migrants... Très attentif à la question migratoire, il a sévèrement critiqué les expulsions ordonnées par la nouvelle administration américaine, s'attirant les foudres de la Maison Blanche. Des réformes amorcées dans l'Église

François restera un pape réformateur ayant accéléré des processus de changement à l'intérieur de l'Église. Dès la première année de son pontificat, l'évêque de Rome crée un « conseil des cardinaux » venus des cinq continents, chargé

de l'épauler dans la rédaction de la nouvelle Constitution apostolique, le « règlement interne » de la Curie. Celle-ci sera publiée en 2022 et renforce le lien entre le Vatican et les Églises locales.

L'un des grands chantiers de réforme lancé par le pape argentin restera le synode, assemblée d'évêques et d'experts du monde entier, une structure créée en 1965 par Paul VI dans l'esprit du concile Vatican II. À plusieurs reprises, François convoque à Rome ces grandes assemblées chargées d'aborder des thématiques sur lesquelles l'Église a son mot à dire : évangélisation, place des laïcs et des femmes dans l'institution... Pour le pape, il s'agit d'insuffler une nouvelle culture dans l'Église, plus en phase avec les attentes des fidèles et où chaque Église locale porte sa voix. Des assemblées qui laisseront un goût d'inachevé sur certains thèmes comme celui de la place des femmes, François fermant la porte au diaconat féminin.

Une santé fragile

Les dernières années du pontificat ont aussi été marquées par des problèmes récurrents de santé chez le souverain pontife. En juillet 2021, François subit une lourde opération au côlon qui le fait passer dix jours à l'hôpital. Souffrant d'arthrose au genou, il se déplace le plus souvent en fauteuil roulant depuis le mois de mai 2022. En mars 2023, il est de nouveau hospitalisé à l'hôpital Gemelli de Rome, surnommé « l'hôpital des papes » et où Jean-Paul II avait fait plusieurs séjours. Une bronchite infectieuse l'oblige à passer plusieurs jours dans l'établissement. « Je suis toujours vivant », plaisanterait-il devant des journalistes à sa sortie.

Un établissement qu'il retrouve en juin de la même année pour une opération intestinale qui le contraint à dix jours de convalescence. Puis de nouveau en février 2025 où il est hospitalisé pendant trente-huit jours en raison d'une double infection des bronches. Le pontife argentin est apparu pour la dernière fois ce dimanche 20 avril à l'occasion des célébrations de Pâques. Bien qu'affaibli, il s'était offert un bain de foule en papamobile au milieu de milliers de fidèles sur la place Saint-Pierre. Visible-ment très éprouvé, il avait toutefois été contraint de déléguer la lecture de son texte à un collaborateur, ne pouvant prononcer que quelques mots, la voix essoufflée, souhaitant « bonnes Pâques » aux fidèles.

Le pape argentin n'avait pas exclu de renoncer à sa charge comme l'avait fait son prédécesseur Benoît XVI en 2013. En décembre 2022, dans une interview à un quotidien espagnol, il avait pour la première fois admis avoir signé sa lettre de renonciation dès la première année de son pontificat « en cas d'empêchement pour raisons de santé ».

Guinée-Retour à l'ordre constitution

## Démarrage effectif du recensement biométrique de la population

Le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Général Ibrahima Kalil Condé, a présidé mardi, 15 avril 2025, le lancement officiel du recensement biométrique des citoyens dans la commune de Kaloum.



Le lancement de cette opération de grande envergure a connu la présence du ministre de la défense nationale, Général Aboubacar Sidiki Camara, du ministre secrétaire général de la Présidence, Général Amara Camara, du Haut Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général Balla Samoura, du coordinateur général du PN-RAVEC, Général Aboubacar Biro Condé, du ministre Directeur de cabinet de la présidence de la République, Djiba Diakité et du chef d'État-major général des armées, Général Ibra-

hima Sory Bangoura. Le gouvernement guinéen a lancé cette opération de Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (PN-RAVEC) pour les citoyens âgés de 10 ans et plus. Elle marque une avancée remarquable dans le processus de transition politique encourus dans pays car, dit-on, il doit sans nul doute aboutir à l'élaboration d'un fichier électoral biométrique fiable, dont le coup d'envoi a été donné simultanément dans les différentes communes de Conakry, et celles de l'intérieur du pays.

Le ministre de l'Administration du Territoire, Ibrahima Kalil Condé, a déclaré que ce premier recensement biométrique en République de Guinée est une concrétisation de la vision du Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya. L'objectif principal est de doter chaque citoyen d'une identité unique, biométrique et infalsifiable, intégrant les empreintes digitales et l'iris. « Ce recensement est fondamental pour permettre à chaque citoyen d'exercer ses droits civiques, notam-

ment le droit de vote à partir de 18 ans », a souligné le ministre Condé. Il a également mis en lumière le rôle crucial de cette opération dans la mise à jour du fichier électoral et la géolocalisation des bureaux de vote, des étapes essentielles en vue des prochaines échéances politiques. Les agents recenseurs ont été appelés à exercer leur mission avec sérieux et patriotisme, compte tenu de l'importance de cette initiative pour le référendum portant sur la nouvelle Constitution prévu le 21 septembre 2025.

Présent à la cérémonie, le général Amara Camara a, pour sa part, salué le lancement de ce recensement biométrique des citoyens, le qualifiant de « tournant décisif » dans le processus de transition politique. Il a rappelé que cette opération est l'une des dix étapes clés définies dans le chronogramme de la transition, élaboré en concertation avec les acteurs politiques. Les premières phases de ce chronogramme incluent :

- \* Le recensement général de la population et de l'habitat
- \* Le recensement à vocation d'état civil
- \* L'établissement du fichier électoral
- \* L'organisation des élections générales

Le général Camara a insisté sur l'importance de l'identification individuelle pour orienter des politiques publiques plus efficaces et centrées sur les besoins des citoyens et des communautés locales.

Parlant des aspects techniques du recensement biométrique, l'intendant général Aboubacar Biro Condé, coordinateur de l'opération, a détaillé les objectifs techniques de ce recensement qui sont les suivants :

- \* Créer une base de données fiable de l'état civil ;
- \* Attribuer un identifiant personnel unique et sécurisé à



chaque citoyen ;

- \* Constituer automatiquement le fichier électoral ;
- \* Faciliter l'accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé et les aides publiques.

L'opération se déroulera du

15 avril au 30 mai 2024 sur l'ensemble du territoire national et du 30 avril au 20 mai pour les Guinéens résidant à l'étranger. Plus de 700 centres d'enrôlement seront déployés rien qu'à Conakry, assurant une large

accessibilité à tous les citoyens.

Comment se faire recenser ?

Les citoyens devront se présenter dans les centres de recensement munis de l'un des documents suivants :

- \* Extrait de naissance
- \* Jugement supplétif + transcription
- \* Certificat de nationalité

L'enrôlement se déroulera en plusieurs étapes simples :

- \* Présentation des documents requis.
- \* Saisie des données personnelles et scannage des pièces justificatives.
- \* Collecte des données biométriques (empreintes digitales, scan de l'iris, photographie).
- \* Vérification orale des infor-

mations enregistrées.

\* Délivrance d'un récépissé avec code-barres, servant de preuve d'enrôlement et indiquant le futur bureau de vote.

L'intendant général Condé a tenu à rassurer les citoyens sur la sécurité des données, qui seront protégées conformément à la loi et hébergées dans des centres de données sécurisés.

Aboubacar Biro Condé a lancé un appel solennel à tous les citoyens guinéens âgés de 10 ans et plus, qu'ils résident en Guinée ou à l'étranger, à participer massivement à ce recensement. Il a insisté sur l'importance cruciale de cette démarche : « Si vous n'êtes pas recensé, vous êtes comme un apatride. Vous ne pourrez pas accéder aux droits fon-

damentaux tels que l'éducation, la santé ou l'aide publique. C'est un acte citoyen, un devoir envers la nation. » Ce recensement biométrique représente une étape fondamentale pour l'avenir de la Guinée, garantissant une identification fiable de sa population et ouvrant la voie à des processus électoraux transparents et inclusifs.

AGEPI



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu



# En Marche vers le Référendum

Le **recensement biométrique** des citoyens c'est maintenant  
Rendez-vous dans le **centre d'enrôlement le plus proche.**

TOUTES LES COMMUNES

15 **Avril** 2025  
au  
30 **Mai** 2025

AMBASSADES ET CONSULATS

30 **Avril** 2025  
au  
20 **Mai** 2025



<https://matd.gov.gn>



[contact@matd.gov.gn](mailto:contact@matd.gov.gn)



Ministère de l'Administration  
du Territoire et la Décentralisation Guinée

